

1. Entre les parties

LE VENDEUR

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

N° carte d'identité :

Téléphone / e-mail :

L'ACHETEUR

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

N° carte d'identité :

Téléphone / e-mail :

2. Désignation du deux-roues

Marque :

Modèle :

Catégorie : ☐ Moto ☐ Scooter ☐ Cyclomoteur ☐ Tricycle / quadCylindrée (cm³) :

Puissance (kW) :

Énergie :

Nombre de clés :

Numéro de châssis (VIN) :

Plaque d'immatriculation :

1re immatriculation :

Kilométrage au compteur :

Couleur :

3. Prix de vente et paiement

Prix convenu (en chiffres, €) :

Prix (en lettres) :

Mode de paiement : ☐ Virement bancaire ☐ Acompte sécurisé Autrust ☐ Espèces (limites légales) ☐ Autre :

.....

*Rappel légal : un paiement supérieur à 3 000 € ne peut pas être réglé en espèces.*Prix intégral reçu : ☐ Oui ☐ Non Acompte éventuel : le/...../.....

4. Contrôle technique et documents remis

Région d'immatriculation : ☐ Bruxelles ☐ Wallonie ☐ FlandreContrôle technique applicable : ☐ Oui ☐ Non ☐ À vérifier → ☐ Effectué le/...../..... Résultat : ☐ Non applicableDocuments remis : ☐ Certificat d'immatriculation (parties 1 & 2) ☐ Certificat de conformité ☐ PV de contrôle technique (si applicable) ☐ Carnet d'entretien ☐ Double des clés / antivol ☐ Autres :

5. Accessoires, modifications et historique

Accessoires remis : ☐ Top-case / valises ☐ Antivol ☐ Pièces d'origine — Échappement : ☐ D'origine ☐ Modifié

Modifications connues :

Chutes, accidents ou dommages connus :

6. État du bien et garantie

La moto est vendue en l'état, dans les conditions décrites ci-dessus. L'acheteur reconnaît avoir pu examiner et essayer la moto préalablement à la vente et l'accepter dans son état apparent. La vente entre particuliers exclut la garantie légale de conformité (réservée aux ventes par un professionnel). Le vendeur reste toutefois tenu de la garantie des vices cachés (Code civil) : la présente clause « en l'état » ne couvre pas les défauts qu'il aurait volontairement dissimulés. Il déclare de bonne foi ne pas avoir connaissance de vice caché au moment de la vente.

Défauts ou remarques connus et signalés par le vendeur :

:

